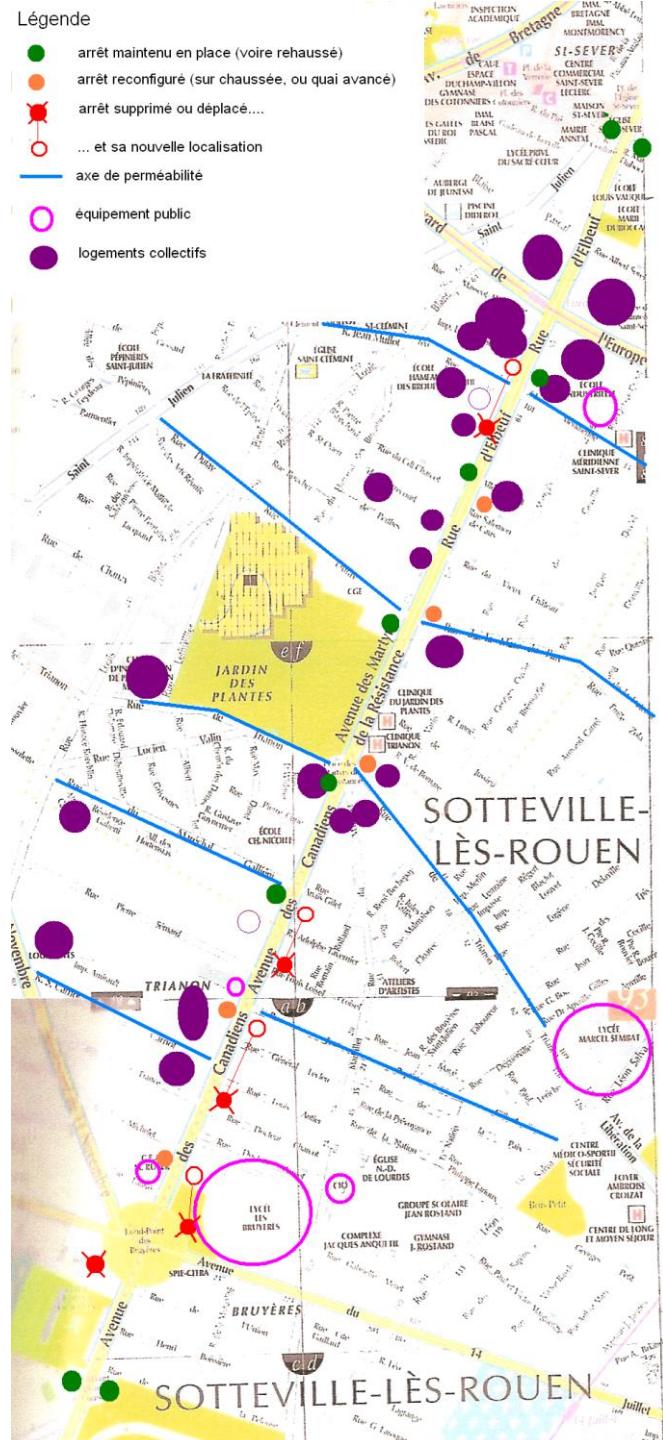


Projet de développement de la ligne 7 : proposition d'aménagements complémentaires.

Configuration des stations entre Saint Sever et les Bruyères : descriptif de notre proposition.



Du Boulevard de l'Europe aux Bruyères, toutes les stations devront être aménagées aux nouvelles normes d'accessibilité.

Mais, avant de procéder à ces travaux, il faudra déplacer plusieurs stations dont la localisation est inadaptée.

Arrêt Mérienne

NS : déplacer au nord du carrefour (en vis à vis de l'arrêt SN)
SN : à conserver, rehausser le quai.

Arrêt Salomon de Caus

NS : à conserver, rehausser le quai.
SN : à reconfigurer en quai avancé (ou sur chaussée si site propre)

Arrêt Dufay

NS : à conserver, rehausser le quai
SN : à reconfigurer en quai avancé

Arrêt Jardin des Plantes

NS : à conserver, rehausser le quai.
SN : conserver l'emplacement, mais combler l'engravure et rehausser

Arrêt Pierre Sémard

NS : à conserver, rehausser le quai.
SN : à rapprocher de la rue Galliéni

Arrêt Sadi Carnot

NS : conserver l'emplacement, mais combler l'engravure et rehausser
SN : déplacer au nord (en vis à vis)

Arrêt Les Bruyères

Fusionner les deux stations existantes en un lieu unique situé en alignement et en vis à vis (avenue des Canadiens)

NS : conserver l'emplacement, mais combler l'engravure et rehausser
SN : déplacer au nord (en vis à vis)